

APRODEM - La mise en conformité des machines

Durée :

1 jour

Délais d'accès :

Moirans : Inter : 17/04/2025 ; 02/07/2025 -
Intra : nous consulter

Eligibilité :

Aprodem, Plan de développement des compétences
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM (conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale) Quantités limitées

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

Prix :

300€ HT/jour

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Salariés en charge de la prévention des risques professionnels
Responsables de production et/ou de maintenance

Prérequis :

Aucun

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Attestation de formation

Les + de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection,
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre,
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

PROGRAMME

La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection :

- Les notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection :

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

Lors d'une formation en intra entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation de machines :

- Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)
- Traitement des données par groupe : dépouillement et traitement des données, réflexion sur la validité des résultats, critères de priorité des actions proposées, débat avec les autres groupes

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation orale et écrite en fin de stage
- Certificat de réalisation